

CAHIER DES CHARGES POUR L'ORGANISATION DU CHAMPIONNAT

OU D'UNE COUPE AUVERGNE-RHÔNE ALPES

DE VTT TRIAL ANNEE 2025

SECURITE

L'organisateur doit obligatoirement disposer d'un service de secours avec au minimum :

- 2 PSC1 majeurs, identifiables avec chasuble
- 1 trousse de secours
- 1 tente ou 1 local avec lit ou civière est souhaitable

Prévenir le Centre Hospitalier capable de recevoir une urgence de l'organisation de la manifestation ou la caserne de pompier la plus proche.

S'assurer de la présence de réseau téléphonique, à défaut mise à disposition de radios

Prévoir l'accès aux zones des véhicules de secours.

Une copie de la liste des secouristes diplômés minimum PSC1 devra être fournie au président de jury et au responsable de la commission VTT Trial au plus tard un mois avant la date de la course.

Demande d'autorisation en préfecture (ou sous-préfecture). Respecter impérativement les délais fixés.

Pour organiser une Coupe ou le Championnat Auvergne-Rhône-Alpes, il faut avoir au moins 1 arbitre régional licencié par club et ayant officié régulièrement sur les courses précédentes en AURA.

Formulaires de déclaration d'accident à se procurer auprès du Comité Auvergne-Rhône-Alpes.

LICENCE

Depuis le 01 Janvier 2023 la licence journée n'existe plus. Elle est remplacée par le «Pass Accueil» ou le «Pass Découverte» à prendre sur internet uniquement (voir modalités de prises de licence sur site du comité).

Le championnat et les coupes Auvergne Rhône-Alpes sont ouvertes aux compétiteurs et compétitrices français(es) ou étrangers des catégories ci-dessous :

- licence découverte avec certificat médical (pas de classement au championnat pour licence découverte)
- licence accueil jeune avec certificat médical (pas de classement au championnat pour licence accueil)
- Compétitions : Elite, Open1-2-3, Access 1-2-3-4, U7 à U17
- Et les coureurs étrangers licenciés (au titre d'une fédération affiliée à l'union cycliste internationale).

NON-LICENCE

Pour les non-licencié, ci-dessous l'adresse pour souscrire une éventuelle assurance :

<http://www.auvergnerrhonealpescyclisme.com/assurances/1145-assurances-pour-les-non-licencies-ffc>

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMITE AUVERGNE-RHÔNE ALPES DE CYCLISME

ENGAGEMENTS PILOTES

Droits d'engagements internet : 14€ toutes catégories (inscription sur le site [FFC Aura](#) rubrique [engagement individuel VTT](#))

Engagement sur place le jour de l'épreuve : 18€ **Sur place le jour de l'épreuve à partir de 08h00.**

ORGANISATEUR COURSE

1. Déposer sa course sur le calendrier prévisionnel du comité Aura avant le 31 décembre : https://calendrier-ffc.com/WB_Calendrier_RA
2. Remplir et envoyer au comité la fiche "de caisse" et la fiche "détail organisation" avec le règlement correspondant. Fiches téléchargeable ici : <https://auvergnerhonealpescyclisme.com/organisations> A renvoyer à cette adresse : asevoz@auvergnerhonealpescyclisme.com
3. Une fois le tout reçu par le comité, la course apparaîtra sur le site du comité, <https://auvergnerhonealpescyclisme.com/trial/calendrier>
Vous pourrez par la suite demander votre attestation d'assurance à la même adresse.
4. Vous trouverez le lien pour vous inscrire directement : https://maj.ffc.fr/a_VTT/aura/EngInd_fr/Eng_vtt_Ind_fr.asp

ATTENTION : Le remboursement des inscriptions en cas d'annulation pour accident, maladie ou autre, est à gérer par le Club organisateur, le Comité Auvergne-Rhône-Alpes ne gère pas ces cas.

TARIFICATION Droits d'organisation coupe et championnat :

La feuille de détails d'organisation ainsi que le règlement doivent être adressés au Comité Auvergne-Rhône-Alpes, **au plus tard un mois avant la date de la course.**

Pour les Comités Départementaux 01-03-07-15-26-38-42-43-63-69-73-74 tarif ci-dessous

Type d'épreuve	Droits d'organisation & responsabilités civile	Assurance organisation	Total par épreuve
Coupe Auvergne-Rhône-Alpes et Championnat Auvergne-Rhône-Alpes	120.00€	52.00€	172.00€

Réversion droits d'engagement au Comité Auvergne-Rhône-Alpes :

La fiche de règlement est à retourner au Comité Régional, **le premier jour ouvrable suivant l'épreuve accompagnée du paiement.**

Ages	Engagement à reverser
Senior (2006 et avant)	7.00€
U19 (2007/2008)	7.00€
U17 (2009/2010)	4.00€
U15 (2011/2012)	4.00€

Pas de reversement pour « Découverte, Détente, U9 (Poussin), U11 (Pupille), U13 (Benjamin), »

Reversement pour les « Nat 2, Nat 3, Minimes, National 1, Experts et Elites » suivant tarification ci-dessus.

PARCOURS

Les parcours dans les zones devront être balisés suivant les niveaux tels que :

Découverte/ (U9) Poussin Flèche beige
Détente / (U11) Pupille Flèche Jaune

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMITE AUVERGNE-RHÔNE ALPES DE CYCLISME

National 3/ (U13) Benjamin	Flèche Noire
National 2/ (U15) Minime	Flèche Blanche
National 1	Flèche Verte
Expert	Flèche Bleu
Elite	Flèche Rouge

TRACE :

Les zones seront tracées autant que possible en arc de cercle, ceci afin de faciliter le travail des arbitres et de réduire les temps d'attentes.

Il est recommandé de tracer des zones courtes, pas plus de quatre difficultés majeures par zone. **Le tracé de la zone doit-être évolutif (quel que soit la catégorie).** La zone doit pouvoir être franchie en 2 minutes par la majorité des pilotes. Le traceur doit prévoir deux zones faciles dans chaque catégorie.

Pour les catégories : Expert/Elite, un traçage de précision est recommandé sur au moins 1 zone.

Pour la finale Elite : Prévoir lors du traçage la modification de quelques portes ou le rajout éventuels de portes.

Définir le matin de la course au plus tard (avec l'aide du président de jury), quels arbitres feront la finale. Et définir l'articulation de la finale avec 2 arbitres.

Zone de délestage : Possibilité de création de zone(s) de délestage si les participants sont au-delà de 15 par catégories. Pour information si création de zone(s) supplémentaire(s) prévoir les arbitres en conséquence.

Pour toutes les catégories, les zones doivent inclure six principaux secteurs constitués d'obstacles et définis par des portes ou des passages. La réussite d'un secteur sans pénalité donne droit à 10 points. Ces points s'additionnent tout au long de la zone. Ainsi le pilote peut obtenir un maximum de 60 points par zone.

- S'il y a plusieurs portes dans le même secteur, les flèches de chaque secteur ont le même numéro et une lettre différente. 1A, 1B etc..
- Le numéro de la dernière porte de chaque secteur est entouré, idem si une seule porte.
- Le secteur 1 commence au portique de départ quand le pilote passe son axe de roue avant.
- Les secteurs 2, 3, 4, 5 et 6 commencent quand les deux axes de roues ont franchi la dernière porte du secteur précédent.
- Les secteurs 1, 2, 3, 4 et 5 se terminent quand les deux axes de roue franchissent la dernière porte de chaque secteur.
- Le secteur 6 se termine quand l'axe de roue avant franchi le portique de fin de zone. (Matérialisation de la fin du secteur 6 par une flèche marquée 6)

Les flèches devront-être fixées par collage et/ou vissage, agrafes et silicone à éviter. (Aucune flèche ne devra être en papier ou toute autre matière non résistante).

Il est recommandé de favoriser les colles PU, plutôt que les silicones.

Les zones devront être ouvertes aux reconnaissances la veille de l'épreuve.

Obligation de mettre en place un double pointage dans chaque zone.

Fixation des plaques pilotes par rilsan.

Il est recommandé de fournir le « Résumé des pénalités » aux arbitres exerçant sur la course.

Le numéro de la dernière porte de chaque secteur doit-être entouré d'un rond, idem si une seule porte.

Dans la mesure du possible, les zones doivent-être séparées avec accès au public.

JOKER

- **Moins de 5 courses= 0 Joker**
- **5 à 7 courses = 1 Joker**
- **A partir de 8 courses = 2 Jokers**

HOMOLOGATION

Limitation des hauteurs de sauts :

Découverte- U9 (poussin)	Néant
Détente- U11 (pupille)	0.80m
National 3- U13 (benjamin)	1.00m
National 2- U15 (minime)	1.20m
National 1	1.40m
Expert	1.60m
Elite	2.00m

LIMITATION MONTEE DE CATEGORIE

Les pilotes ne pourront pas rouler 2 catégories au-dessus de leur âge, sauf accord du président de la commission trial Auvergne-Rhône-Alpes, du Médecin du Comité Régional et du CTR.

GROUPES DE NIVEAU DES ZONES

Les différents groupes de niveau des zones devront-être les suivants, soit :

- 3x6 zones : catégorie Découverte, U9(poussin), Détente, U11(pupille), Nat3, U13(benjamin)
- 3x5 zones : catégorie Nat2, U15(minime), Nat1, Expert, Elite

VALIDATION DES ZONES :

La validation des zones sera effectuée la veille de l'épreuve par un groupe technique composé de :

L'organisateur ou directeur de course

Le traceur

Le président de jury (nommé par la commission Auvergne-Rhône-Alpes du corps arbitral)

Le traçage des zones devra être terminé la veille de l'épreuve à 14h00 afin de permettre la validation.

PRESIDENT DU JURY

Le Président du jury est présent dès le samedi 14h00. Son hébergement ainsi que les repas du samedi soir et du dimanche midi, sont à la charge de l'organisateur.

Le Président de Jury est défrayé à hauteur de 20€ pour l'ensemble des deux jours de travail (cette indemnité n'est pas obligatoire).

Le Président du jury est chargé et a autorité pour :

- Valider les zones (**difficultés des zones, nombre de difficultés, niveau technique, hauteur des sauts, sécurité, etc...**)
- Contrôler le bon arbitrage de l'épreuve (il pourra le cas échéant faire le briefing des arbitres de zones)
- S'assurer de la présence effective des secouristes pour autoriser le départ.
- Facultatif : modifier en cours d'épreuve, une zone trop longue ou trop difficile.
- Régler les litiges ou réclamations sur les points de règlement ou d'arbitrage.
- Valider les classements.
- Etablir le rapport de clôture de l'épreuve avec le directeur de l'épreuve.

ARBITRES

L'organisateur doit s'assurer que chaque club fournisse au minimum 1 arbitre ou 1 assistant/bénévole y compris les clubs non-organisateurs.

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMITE AUVERGNE-RHÔNE ALPES DE CYCLISME

L'organisateur doit confirmer aux arbitres par mail au plus tard 1 semaine avant la compétition leur participation et transmettre les horaires de départ de la course (heure de présence souhaitée en fonction de l'horaire de départ).

Briefing arbitre 8h30 avec le président de jury : celui-ci doit avoir lieu en zone avec explications des points essentiels du règlement et réponses aux questions éventuelles.

Nombre d'arbitres : 12 (11 en zone + 1 volant) si zone de délestage adaptation du nombre d'arbitre.

Doodle arbitre :

Inscription des arbitres sur le « doodle ». Lien communiqué en début de saison.

Après chaque course, l'organisateur doit mettre à jour le « doodle ».

Feuille assistant arbitre venant d'autre club : communiquer à la commission les assistants venant d'autre club avec mention du club.

DEROULEMENT DE LA COURSE

- Les heures de départ devront être affichées ou annoncées au briefing. Ces heures de départ pourront être modifiées par le directeur de course et/ou le président de jury. Ces décisions sont sans appel.

– Inscription sur place à partir de 08h00.

Et au maximum 15 minutes avant le départ de sa catégorie

Dernière inscription : 11h30 pour les catégories Expert et Elite

- Temps de zone : Le temps de zone est fixé à 2 minutes

– Format de compétition pour les catégories :

1er départ : 9h00

Catégories : U15(minime) / Nat2

Temps de course : 2h15

3 tours 5 zones

Catégories : National3 / U13 (benjamin)

Temps de course : 5 à 6 heures

3 tours 6 zones (en fonction du nombre d'inscrits)

2eme départ : 9h30

Catégories : Découverte/U9(poussin)/Détente/U11(pupille).

Temps de course : 5 à 6 heures

3 tours 6 zones (en fonctions du nombre d'inscrits)

3eme départ : 10h30

Catégorie : Nat1

Temps de course : 2h15

3 tours 5 zones

4eme départ : 12h30

Catégories : Expert

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMITE AUVERGNE-RHÔNE ALPES DE CYCLISME

Temps de course : 2h15

3tours x 5 zones

Seme départ : 13h30

Catégorie : Elite

2 tours x 5 zones (car finale)

Départ finale Elite : 16h00

Sélection des 4 premiers élites à l'issu des 2 tours

Temps de course : 45 minutes

1 x 5 zones

Départ du 4eme au 1^{er} des qualifications dans l'ordre des zones et avec 1 minute entre chaque départ.

Remise des prix : 17h00

La durée totale de la course est fixée par le directeur de course, elle doit-être choisie de telle sorte que les concurrents puissent terminer l'épreuve dans les délais impartis. Ce temps de course pourra être allongé pendant l'épreuve par le directeur de course.

Pendant la durée de la course, un ravitaillement sera offert aux pilotes.

Briefing pilote (effectué par l'organisateur ou le président de jury) : Précision sur les temps de course et toutes informations jugées utiles.

INCIDENT DE COURSE :

Le ou la présidente de la commission trial doit-être informé de tout incident de course ou fait anormal survenant pendant la course.

CLASSEMENT

Pour être classé lors du Championnat, il faut avoir fait au moins une Coupe Auvergne-Rhône-Alpes précédent celui-ci ou avoir fait des Coupes Auvergne-Rhône-Alpes lors de la saison précédente si le Championnat se trouve être la première épreuve de la saison.

Attention : Pas de classement au championnat pour les licences accueil, découverte et non-licencié.

Les classements le jour de la course seront établis de manière informatique.

Le matériel informatique (ordinateur et imprimante) sont fournis par le comité AURA.

Attention : Reste à charge du club organisateur, le papier et éventuellement les cartouches d'encre.

Sur demande préalable : Une assistance au classement pourra vous être proposée, demande à faire auprès du responsable trial du Comité Auvergne-Rhône-Alpes.

Pendant la course, un tableau provisoire devra être tenu à la main ou de manière informatique sur une télévision ou un écran. La tenue du tableau pour le dernier tour est facultative.

Une remise de prix avec podium est obligatoire pour toute catégorie.

Féminines 2025 :

-Course du jour : classement scratch en fonction de la catégorie. La pilote roulant dans sa catégorie d'âge sera classée avant celle roulant dans sa catégorie de niveau. Le classement scratch n'exclut pas une féminine du classement de la catégorie dans laquelle elle participe.

-Classement général : classement avec application de coefficients en fonction de la catégorie roulée, au plus haut Expert.

Master 2025 :

FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMITE AUVERGNE-RHÔNE ALPES DE CYCLISME

-Course du jour : classement scratch en fonction de la catégorie, mais au plus haut National 1. Pas de classement dans la catégorie roulée.

-Classement général : classement avec application de coefficients en fonction de la catégorie roulée, au plus haut Nat1. Pas de classement général dans la catégorie roulée.

PODIUM :

Prévoir un support (table, pupitre) afin de pouvoir poser les documents lors de la remise des prix.

Prévoir un vrai podium, stable et facile d'accès, ainsi qu'un espace libre de quelques mètres devant le podium pour les photographes.

S'il est impossible de départager deux coureurs (exemple : s'ils terminent ex-aequo à 0 point), ils devront se départager sur une zone prévue par le collège des arbitres. Cette zone sera chronométrée. L'ordre de passage sera tiré au sort et le pilote qui passera en 2eme position sera mis à l'écart. Si l'égalité persiste, ce sera le plus rapide qui l'emportera.

Les classements complets de la journée seront remis au Président du jury et envoyés par mail dans les 24 heures après l'épreuve au responsable des classements de la Coupe Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour la finale et le Championnat Auvergne-Rhône-Alpes, les podiums devront s'enchaîner (ex : podiums Poussins du jour suivi du podium Poussin du Championnat ou de la Finale).

Particularité podium féminine :

Le club organisateur a la liberté d'effectuer :

- 1 remise de prix pour les féminines roulant dans les grandes zones
- 1 remise de prix pour les féminines roulant dans les petites zones.

Ce principe ne s'applique que pour les coupes Auvergne-Rhône-Alpes.

CONVENTION

Ce cahier des charges fait l'objet d'une convention entre le Comité Auvergne-Rhône-Alpes de Cyclisme et le Club organisateur, elle devra être signée par le Président et retournée au Comité Régional. Un exemplaire signé par le Comité régional vous sera renvoyé.



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

COMITE AUVERGNE-RHÔNE ALPES DE CYCLISME

<u>Le Président du club organisateur</u> Date : Nom : Prénom : Signature et cachet du club	<u>Le comité Auvergne Rhône-Alpes</u> Date : Nom : Prénom : Signature et cachet du comité Régional
--	--